

**Groupe de travail « Tourisme »**  
**Lundi 30 juin 2008, 20h / Espace Saint-Ex / AUTUN**

---

**Participaient à la réunion :**

Daniel NAULIN, domaine du Petit Corfeuil, La Tagnière  
René LOBET, Mairie d'Epinac et CC Vallée de la Drée  
Sylvie PITAUD et Michel PUZENAT, Amis de la Cathédrale, Autun  
Anne DEFRANCE et Marc DAVID, Conseil régional de Bourgogne, service Tourisme  
Michaël GUIJO et Anne-Marie DELACOURCELLE, Spectacle historique Augustodunum, Autun  
Benoît LALY, caviste et Jeune Chambre Economique, Autun  
Daniel LEDUC, vice-président chargé du tourisme, CC de l'Autunois  
Thierry COLIN, directeur CC de l'Autunois  
Marielle TEYRE-KIRAT, Aqualogis, Le Creusot  
Laure SAMBO, Autun  
Sébastien POIROT, directeur et David MALABRY, chargé de commercialisation, Office de tourisme d'Autun et de l'Autunois  
Alexandra DUSSABY, responsable agenda 21, CC Autunois  
Michel CHARLOT, Autun  
Germaine DEVELAY, Chambres et table d'hôtes, Thil-sur-Arroux  
Joseph GADREY, Président du Conseil de Développement du Pays de l'Autunois Morvan  
Christophe FERNEY, mission Tourisme, Parc Naturel Régional du Morvan  
Jean-Pierre DUVIGNAUD, MFR d'Etang/Arroux, Charbonnat  
Agnès JASKOWIAK, Centre International de Séjour, Espace Saint-Ex, Autun  
Pascale PLAZA, Bibracte, Saint Léger sous Beuvray  
Laetitia PERNIN, la Gazette du Morvan  
Béatrice CLEMENT, chargée de mission Tourisme-Culture au Pays de l'Autunois Morvan

---

**Rappel**

Le Pays a programmé courant juin 2008 la réunion de différents groupes de travail thématiques, ouverts au public.

Chaque réunion a pour objectif de :

- Présenter le nouveau contrat de pays signé en février 2008 ainsi que les engagements du Pays et de ses partenaires financiers jusqu'en 2013
- présenter en détail la fiche-action concernée et le cas échéant les premières actions soutenues
- informer sur les procédures d'instruction des dossiers de financement
- réfléchir et construire des projets collectifs, structurants pour le territoire

**Synthèse des discussions :**

**1/ Au cours de la présentation de la fiche-action tourisme, plusieurs remarques ont été faites :**

- Instruction des dossiers et rôle du Pays : la demande d'accompagnement est forte, notamment pour être orienté vers les autres possibilités de financement lorsque le projet n'est pas éligible par le Pays.  
Evaluation des délais d'instruction (6 mois) jugée « optimiste » par la Région .
- Commercialisation : il existe de grandes attentes autour de cette question, qui a déjà fait l'objet de travaux au cours du contrat précédent. Une étude portée par une association de prestataires privés a fait ressortir la nécessité d'une structuration à l'échelle Pays, prenant appui sur les compétences et les structures existantes. L'office de tourisme de l'Autunois, qui dispose de l'autorisation préfectorale de commercialisation depuis janvier 2008, a été identifié comme l'outil le plus approprié pour cette mission. Il est rappelé toutefois que la

commercialisation touristique est très encadrée par la loi et que l'autorisation accordée par la préfecture est territoriale et qu'elle ne fait pas de l'OT une agence de voyage. La question du périmètre sur lequel doit intervenir l'OT n'est pas tranchée : CCA, Pays ou élargissement jusqu'à inclure le territoire du PNR et son potentiel touristique ? L'OT devra de toute façon contacter les communes hors CC Autunois sur lesquelles il intervient pour régulariser la situation.

**SUITE A DONNER** : appui du Pays pour avancer sur la question du territoire ? Clarifier la position de l'OT sur sa zone d'intervention : CCA, Pays, autre ??

- Réseau vélo et voies vertes : le projet de voie verte entre Autun et Nolay, pour lequel de nombreuses études ont été réalisées a pris du retard ; pourtant il paraît opportun de profiter de la récente mise en service du tronçon Santenay-Nolay, qui permettrait à Epinac de se « désenclaver ». Le Pays a demandé une réunion technique avec le service « voie verte » du Conseil général pour faire le point sur la programmation du tronçon Autun Nolay dans le schéma départemental des voies vertes. La date de cette rencontre prévue en juin a été repoussée en juillet. Il est demandé qu'un suivi de l'info sur ce dossier puisse se faire, via La Lettre d'info du Pays par exemple ou via une Newsletter électronique. Pour ce qui est du projet de raccordement vélo Autun ->Château Chinon, la CC Autunois précise que ce tronçon ne sera pas obligatoirement aménagé en voie verte. Une véloroute pourrait être étudiée.
- Développement d'activités touristiques innovantes : « innover » est perçu comme le défi pour ce nouveau contrat, ceci afin de renouveler l'offre et l'image du territoire. A titre d'exemple, deux projets innovants sont présentés : la « maison flottante » sur l'étang du Mesvrin (Marielle Teyre-Kirat) et la Grande Traversée du Morvan à VTT (Parc naturel régional du Morvan).

## 2/ Réflexion autour de projets structurants :

Deux sujets sont soumis à la réflexion collective : la formation des acteurs du tourisme et la création d'un site internet touristique « Pays »

### 2.1 Formation :

Le Conseil régional a présenté son tout nouveau programme régional de formation des acteurs du tourisme, qui a fait l'objet d'une négociation avec les organismes paritaires collecteurs agréés pour offrir une prise en charge pouvant aller jusqu'à 100% du coût des formations.

10 modules, dans les domaines de l'accueil, de la commercialisation, des TIC et du développement touristique, seront ainsi programmés entre octobre 2008 et mars 2009.

La réflexion a porté sur la complémentarité à trouver entre le plan de formation Région et celui qui pourrait être développé à l'échelle Pays. Il ressort des discussions :

- **programme Région** : les « fondamentaux », notamment sur la qualité de l'accueil. L'atout majeur de ses sessions de formation est de privilégier la mixité des publics au détriment des filières : par exemple, dans un même stage pourront se rencontrer les personnels d'OT, des hébergeurs, des associations, des restaurateurs, des collectivités territoriales...

- **programme Pays** :

Axe 1 : former les prestataires à la commercialisation directe, en complémentarité avec le travail des organismes professionnels (agence de voyage, OT autorisé) avec pour objectif d'acquérir des outils, un savoir-faire communs et une connaissance partagée sur ce sujet. L'expérience du RADTAM (qui a suivi une formation similaire) fait pencher vers une formation dispensée en plusieurs sessions, échelonnées sur l'année, permettant une montée en puissance des acquis et un accompagnement des stagiaires.

Axe 2 : connaissance du territoire avec pour double objectif de permettre à chacun d'être un acteur de la promotion du territoire et de confronter ses pratiques professionnelles avec d'autres prestataires (eductour). Même remarque que pour l'axe 1 : plusieurs sessions nécessaires pour découvrir l'ensemble du territoire et toutes ses facettes (patrimoine géographique, historique, humain...)

Ce plan de formation gagnerait à être pluri-annuel afin de « creuser le sillon » en profondeur et d'assurer un suivi.

Deux autres thèmes ont émergés : une formation au vocabulaire d'accueil en langue néerlandaise (demande de Bibracte) et une formation autour du tourisme cycliste (connaissance du public, de ses pratiques, ses attentes...) dans la mesure où la spécificité « vélo » est mise en avant pour le territoire.

**SUITE A DONNER** : avant même de lancer la réflexion sur le plan de formation Pays, il faudrait identifier un porteur de projet. OT ? qui soit capable de mobiliser les prestataires.

## 2.2 Site internet pays :

Le temps a manqué pour débattre de la question mais quelques éléments ont été évoqués. Les OTSI ont entamé une réflexion commune sur le sujet avec pour conclusion l'éventuelle création d'un site portail pour l'Autunois Morvan, qui renverrai sur les sites existants (OT, prestataires).

Le projet a soulevé quelques questions restées sans réponse :

- coût de la création et valeur-ajoutée d'un tel site ?
- quelle image touristique pour le Pays ? « Autunois Morvan » n'est pas porteur, « Etonnant territoire » peut s'appliquer à n'importe quel territoire. On ne peut pas faire l'économie d'une réflexion sur ce sujet
- site porté par qui ? le Pays ?

L'élément nouveau qui peut relancer la réflexion est la mise en place du site internet du Comité département du tourisme (CDT). Cet outil, qualifié de « révolutionnaire » propose des sauts qualitatifs non négligeables : mise à jour des infos en temps réel par les prestataires eux-mêmes, outils de commercialisation et de marketing, mise en réseau. Le CDT 71 propose à ses partenaires de bénéficier, à tarif négocié, d'une extraction des données les concernant et des mêmes moteurs de recherche pour alimenter leur propre site.

**SUITE A DONNER** : relancer la réflexion sur ce sujet avec les OT du territoire en intégrant le site CDT. Le Pays doit il porter le projet ?